

## **Laisser le pétrole sous le sol en Guyane ? Une idée à concrétiser !**

**Montreuil, le 14 juin 2012 – Le Ministère de l'Ecologie a annoncé hier le blocage provisoire des projets de forage exploratoire offshore menés par Shell et Total au large des côtes de la Guyane. Les Amis de la Terre saluent cette décision encourageante mais qui devra nécessairement se concrétiser dans le cadre de la refonte à venir du Code minier annoncé aujourd'hui par Madame Bricq et Monsieur Montebourg.**

Shell et Total prévoient en effet d'opérer quatre forages ultra-profonds à seulement 150 kms seulement au large de Cayenne. Le recours à la technique dite des boues à l'huile ne fait que renforcer le risque majeur d'atteinte à l'environnement et au cadre de vie des populations côtières.

Du fait de ses engagements pris à l'échelle internationale afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, la France se doit de revoir en profondeur sa politique énergétique. Afin de contenir le réchauffement global en-deçà de 2 °C d'ici la fin du siècle, moins du quart des réserves prouvées en combustibles fossiles pourrait encore être brûlé d'ici 2050.

Pour Romain Porcheron, chargé de mission aux Amis de la Terre France : *« Au-delà des techniques d'extraction, l'enjeu majeur du débat sur le refonte du Code minier sera de savoir si nous acceptons de laisser les hydrocarbures fossiles dans le sol. La transition énergétique vers des sociétés soutenables ne peut passer que par là ».*

Dans le cadre du débat sur la refonte du Code minier, le gouvernement se doit de concrétiser les propositions émanant de ses groupes parlementaires par le biais de leur proposition de loi du 13 juillet 2011[2]. Ce texte instaurait en effet une interdiction stricte de toute exploration ou exploitation d'hydrocarbures non conventionnels sur le territoire national, aussi bien pour des gaz et huiles de schiste que pour des forages offshore, ainsi que l'abrogation de l'ensemble des permis de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux non conventionnels aujourd'hui délivrés.

La France doit également porter cette voix à l'échelle internationale afin de bloquer le développement des gaz et huiles de schiste en Europe et l'importation de pétrole issu des sables bitumineux du Canada ou de Madagascar.

Enfin, il est urgent d'encadrer strictement l'activité des entreprises françaises à l'étranger, afin que celles-ci cessent de tirer vers le bas les législations des pays du Sud pour procéder à leurs activités en toute impunité.

**Contacts presse** : Caroline Prak – 01 48 51 18 96 / 06 86 41 53 43

[1] Pour plus d'informations, voir :

[http://www.amisdela Terre.org/IMG/pdf/document\\_de\\_positionnement\\_sur\\_les\\_gaz\\_de\\_schiste.pdf](http://www.amisdela Terre.org/IMG/pdf/document_de_positionnement_sur_les_gaz_de_schiste.pdf)

[2] Pour plus d'informations, voir: <http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion3690.asp>